

FORMATION – 2024

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) EXERCICE DE DECONTAMINATION HOSPITALIERE

- Acquisition de connaissances pour assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- Prise en compte dans la certification des établissements de santé au titre de la préparation aux SSE dans le cadre du plan blanc

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière

Pré-requis :

AFGSU spécialisé module 1 + module 2 et [aptitude à porter des équipements de protection](#)

Contenu du programme (Arrêté du 30 décembre 2014)

8h30-13h00: activation UMDH

- Caractériser les principes de fonctionnement d'une unité de décontamination fixe et/ou mobile (montage, activation, démontage)
- Identifier les différentes phases d'une décontamination et les moyens nécessaires à sa réalisation
- Comprendre les spécificités de chaque phase pour mieux s'y intégrer
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés

Venir en tenue professionnelle +maillot de bain pour les volontaires

14h00-16h30:

- Débriefing de l'exercice analyse et perspective d'amélioration;

Méthodes pédagogiques

- Basées sur un exercice de mise en simulation et débriefing

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle identifiés dans la chaîne de décontamination
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 3

Intervenants/Concepteur

Médecin responsable pédagogique
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : par groupe de 30 personnes

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr